

Orientations

Orientation 3.4.2 Optimiser l'exploitabilité des massifs forestiers à vocation de production en intégrant les enjeux écologiques et paysagers

Contexte

Une part non négligeable des forêts de Vanoise n'est pas ou plus exploitée. Les politiques actuelles de développement durable, d'adaptation au changement climatique et l'objectif de maintien d'une diversification économique dans les vallées militent en faveur d'une augmentation de la récolte de bois tout en préservant mieux la biodiversité.

Enjeux

Cette orientation s'inscrit dans l'enjeu Préserver, conforter et promouvoir les patrimoines naturels et culturels et leur intégration aux activités humaines.

Lignes directrices de l'orientation

- Prendre en compte l'intérêt de certains peuplements à caractère naturel dans la planification de la gestion forestière.

[...]

Mesures traduisant concrètement l'orientation

Mesures contractuelles (liste non exhaustive)	Rôle de l'établissement public du parc national	Rôle des communes adhérentes	Principaux acteurs partenaires
3.4.2.a - Compléter les plans de mobilisation des bois ou études réalisés en Maurienne et Tarentaise en intégrant les enjeux naturalistes, paysagers et de maîtrise de la circulation	Porter à connaissance des éléments patrimoniaux, conseil		Conseil général, intercommunalités, établissements forestiers
3.4.2.b - Favoriser la réalisation de schémas de dessertes forestières intégrant les différents modes d'exploitation une économie d'infrastructures (exemple : débardage par	Conseil	Appui aux démarches locales	Conseil général, intercommunalités, établissements forestiers, associations de protection de la nature

Orientations

câble), les enjeux naturalistes et paysagers, économiques et la maîtrise de la circulation. Développer les alternatives de débardage par câble.			
3.4.2.c - En dehors des secteurs bien desservis, rechercher les modes d'exploitation les plus respectueux de la biodiversité, de la naturalité et des paysages, après comparaison des différentes techniques de débardage, en tenant compte de l'équilibre économique	Accompagnement de projets	Prise en compte dans la gestion des forêts communales	Conseil général, éta forestiers
Autres mesures contractuelles contribuant à l'orientation			
Mesure 3.6.2.d			

Référence ID de l'article : #4936

Auteur : Salamatou SEYDOU

Dernière mise à jour : 2016-09-14 10:11